



**HAL**  
open science

## Ancrages énonciatifs et identitaires : le choix du prénom des enfants dans les couples mixtes

Nathalie Auger, Claudine Moïse

### ► To cite this version:

Nathalie Auger, Claudine Moïse. Ancrages énonciatifs et identitaires : le choix du prénom des enfants dans les couples mixtes. *Traverses*, 2001, *Langues en contact et incidences subjectives*, 2, pp.35-51. hal-02512189

**HAL Id: hal-02512189**

**<https://hal.science/hal-02512189>**

Submitted on 19 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Ancrages énonciatifs et identitaires : le choix du prénom des enfants dans les couples mixtes

Nathalie Auger  
Claudine Moïse  
Laboratoire de linguistique  
Université d'Avignon

La question du nom est centrale dans la structuration du sujet. Il renvoie à un *qui suis-je?* inscrit dans le temps de l'avant, celui de l'origine et de la filiation. Il engage la parole du sujet comme il engage son existence en lui donnant un sens et une orientation. Ainsi, il définit sa propre reconnaissance au sein de sa communauté linguistique et culturelle de référence, mais aussi en référence à celles qui sont *autres*. L'action de prénommer un enfant signifie aussi qu'un projet parental est en chemin. En effet, le prénom est ce support langagier où les parents inscrivent leur désir à la fois social et subjectif. La prénomination ne relève pas du hasard mais est plus ou moins consciemment l'expression d'un entre-deux entre la "subjectivation" et le régime de la "subjectivité" (TABOURET-KELLER A., 2000). Ainsi, le choix du prénom est subjectivation dans le sens où il est constitutif à la fois du désir des parents, qui n'est pas seulement social ou anthropologique, et du désir du sujet ainsi nommé.

## 1. Cadre de l'étude

### 1.1. Problématique et objectifs

L'objectif de cette étude est de cerner la part de subjectivité en acte dans le choix du prénom des enfants au sein des couples dits "mixtes". Différentes études se sont attachées à la pertinence de l'utilisation de la notion de couple mixte (VARRO G., 1994). De façon usuelle, elle renvoie à *la distance, religieuse, culturelle, linguistique, ethnique, entre les conjoints* (STREIFF-FENART, J., 1994:227) et ne rend pas compte des distances sociales (classe sociale, classe d'âge, distance géographique...) désignées par le terme *hétérogamie*. Pour notre analyse nous nous attacherons à tout ce qui est de

---

<sup>1</sup> *Les régimes de la subjectivité que nous venons de parcourir, pourraient donner lieu à l'analyse des modalités de la subjectivation qui y correspondent. La subjectivité n'est ni une, ni unie, elle est en constant remodelage encore qu'elle puisse se scléroser autour de certains investissements. Je pourrai donc m'en tenir à la description de modalités permanentes de la subjectivation, multiples mais non équivalentes, celles qui sont co-extensives au langage, celles qui le sont aux pratiques sociales. Ces dernières sont le plus souvent partagées par la société, même si l'histoire de chacun leur donne un tour propre. Mais le point de vue méta-psychologique impose de différencier les régimes de la subjectivité, organisation de la subjectivité autour des contenus culturalisés qui lui donnent consistance, des modalités strictement singulières, plus particulièrement eu égard à ses objets constitutifs, ou objets du désir (TABOURET-KELLER A., 2000, à paraître).*

<sup>2</sup> Nous voudrions remercier ici Gabrielle Varro pour ses articles précieux de renseignements, nos locuteurs qui ont osé se dire et enfin les transpositeurs Cathie Brouillet, Danièle Ginestet et Christophe Pujol.

l'ordre du culturel mais nous prendrons en compte également la dimension sociale, ou plus précisément, la façon dont les sujets réinvestissent symboliquement leur position sociale dans une perspective identitaire.

On pose comme préalable que cette subjectivité émerge dans le discours dans la situation d'entretien et dans une double interaction, d'une part entre les conjoints et d'autre part avec les enquêtrices. Il s'agit donc de voir ici de quelle façon l'acte de dénomination est investi de subjectivité et comment le prénom rend compte des projets du donateur par rapport à la filiation. On se réfère ici au sens de *donateur* défini par Gabrielle Varro (1992:27), c'est-à-dire celui qui attribue le prénom à l'enfant. Nous ne tiendrons pas compte des éventuels effets produits sur le *récepteur*.

## *1.2. Corpus*

Notre étude a valeur exploratoire, et porte sur des entrevues de quatre couples : Ali et Françoise, Fatima et Pierre, Yades et Sophie, Yassin et Sylvie. Tous les couples ont déjà un ou plusieurs enfants de 4 à 10 ans.

### *L'origine des locuteurs*

L'appartenance est très diverse, Tunisie pour Yassin, Maroc pour Ali, Algérie pour Fatima, et enfin, hors Maghreb, Liban pour Yades. Les conjoints sont tous français

### *La cueillette du corpus*

Plusieurs difficultés sont apparues dans la cueillette du corpus. Il nous a été impossible de toucher des couples issus d'un milieu social modeste. Cela est dû au refus de participation de cette catégorie sociale et peut-être au fait que de tels couples mixtes sont moins nombreux que ceux de situation plus aisée.

À part Fatima, les locuteurs ne sont pas des enfants de migrants des années 50-60 (migrants économiques) mais sont venus en France pour suivre des études supérieures. Yassin est d'ailleurs lui-même issu d'un couple mixte dont le père a fait des études en France.

Il a été difficile enfin de rencontrer des femmes d'origine maghrébine de la génération des 30-40 ans. On sait que les hommes immigrés sont plus nombreux à épouser des femmes françaises que l'inverse. En 1990 (Source Insee, *recensement de la population*), parmi les couples mixtes algériens/français 26,7% sont des hommes algériens contre 10,8% de femmes algériennes, parmi les couples marocains/français 20,4% sont des hommes marocains contre 10,8% de femmes marocaines, pour les couples tunisiens/français 28,6% sont des hommes tunisiens contre 12,1% de femmes tunisiennes et pour les couples libanais/français 38,4% sont des hommes libanais contre 13,8% de femmes libanaises. Deux facteurs semblent jouer, d'une part elles sont moins nombreuses à immigrer, et donc moins présentes sur ce que les sociologues appellent le "marché matrimonial", et d'autre part elles se marient davantage avec des membres de leur communauté. Cette tendance est à nuancer dès que l'on considère les femmes de la deuxième ou troisième génération de l'immigration, et leur statut social.

### *Les difficultés éthiques*

Il est de règle dans les études sociolinguistiques de préserver l'anonymat à la fois des locuteurs et de tout ce qui pourrait les identifier (pays, entreprises professionnelles, etc).

Dans le cas de notre étude sur la symbolique même de la dénomination, nous n'avons pu appliquer rigoureusement cette éthique. Nous nous sommes simplement attachées à changer les prénoms des parents.

### *1.3. Situations d'interactions*

On sait que la situation d'interview est à considérer comme un acte discursif à part entière où les prises de parole des interlocuteurs se co-construisent. Il faut *interroger l'entretien comme un acte interlocutif effectif* (VARRO, G., 1994:141). Tout acte de parole est le produit aussi de la démarche des intervieweuses.

La situation d'interaction - intervieweur/interviewé- fait également émerger, selon les cas, une deuxième situation d'interaction, entre conjoints. La part investie dans cet échange entre conjoints rend compte, comme on va le voir, de la mise en subjectivité d'eux-mêmes et de leurs enfants.

### *1.4. Méthodologie d'analyse*

Nous utilisons pour cette étude les méthodes d'analyse du discours (interactions verbales, traces énonciatives, analyses conversationnelles, production de sens...). Nous tiendrons compte dans une telle perspective des enjeux identitaires sociaux et idéologiques qui conditionnent la production des discours.

Pour ce faire, nous avons choisi d'analyser plus précisément certaines séquences d'interaction où la négociation et le choix du prénom entre les parents sont revécus, temps - semble-t-il - privilégié de l'expression de la subjectivité (mais ce qui n'empêche pas dans le fil de notre présentation de faire référence à d'autres interactions du corpus qui explicitent cette subjectivité).

Il faut signaler que notre analyse pose comme énonciateur central celui qui porte les marques de l'altérité (c'est-à-dire le conjoint d'origine étrangère) et autour duquel se jouent les questions identitaires, de l'origine. On verra que cet énonciateur central se voit souvent redéfini dans l'interaction par son conjoint par le biais de l'usage du prénom des enfants.

À partir de l'analyse des marques linguistiques, il est donc apparu, entre autres, deux pôles récurrents : émergent à travers le choix du prénom, d'une part l'ancrage de soi de l'énonciateur central et d'autre part sa redéfinition par son conjoint.

## **2. Positionnement énonciatif, identitaire et ancrage de soi**

### *2.1 Marques linguistiques qui rendent compte de l'appartenance*

Autour du choix du prénom nous avons sérié les marques déictiques de l'appartenance (*ici/là-bas*) et les désignants des lieux géographiques (noms des pays).

Pour Fatima, la prise en compte à la fois de son origine et d'une éventuelle projection dans l'avenir est clairement exprimée

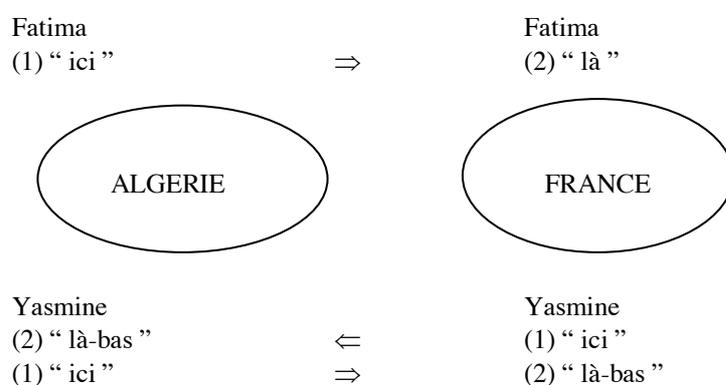
on nous a expliqué qui **on** était d'où **on** venait euh: pourquoi on était là / qu'est-ce que c'était l'immigration et euh:/

Ici l’ancrage d’origine se fait par rapport à un *ici* implicite de l’Algérie d’origine avec une inclusion du *je* dans le *on*. Cette origine trouve sa distanciation dans le *là* de la France, identification identitaire actuelle de Fatima.

Pour Yasmine, fille de Fatima née en France, l’identité se construit dans un ancrage initial en France, *ici*, qui donc se distancie dans le *là-bas* de l’Algérie. Le fait que Yasmine peut prendre comme repère d’origine *ici*, et aussi bien le toponyme France que celui de l’Algérie, témoigne de sa double origine. Il semble que cette conception symbolique visible au travers du linguistique tire sa source du discours maternel structuré par un *on*.

Fatima :

elle peut te dire qu’elle est française **ici** elle peut te dire **là-bas** qu’elle est arabe.



En revanche, dans le discours d’Ali, le pays d’origine est, la plupart du temps, marqué par le désignant *Maroc*. Il n’y a pas d’ancrage déictique par rapport à l’origine. L’ancrage identitaire se cherche dans un entre-deux non résolu, la France et le Maroc. Le désignant Maroc est d’ailleurs souvent employé dans une non inclusion du *je* de l’énonciateur qui laisse place à l’emploi d’un *ils* de mise à distance.

Ali : **au Maroc ils** l’appellent Ouarda

Ali semble avoir renoncé à son ancrage territorial d’origine. Sa quête d’identité est également visible dans les nombreux ratages.

Ali : ça ça t’oblige à: devenir: tu es obligé de devenir: moi franchement j’aurais aimé rester marocain

Dans l’ensemble des interactions chez Ali l’entre-deux identitaire s’exprime de nouveau dans le ratage, dans l’impossibilité à être. La seule projection possible est celle qui se fait à travers les enfants.

Ali : je me trouve dans un dans un bois loin  
 Françoise : y a personne  
 Nathalie : et vous vous penchiez plutôt pour un autre prénom à cette époque vous vous souvenez ou pas / sur la liste  
 Ali : moi je voulais me retrouver comme je viens d’expliquer c’est-à-dire que  
 Nathalie : mm  
 Françoise: tu te souviens des prénoms que t’ as proposés / avec Flora je me souviens pas  
 Ali : moi **mes enfants je** i vont pas grandir au Maroc

Nathalie : mm  
Ali : donc **quelque part** il faut que **je me retrouve quelque part** aussi  
Nathalie : mm  
Françoise : prenez un bout de gâteau

En fin de compte, la quête identitaire se révèle dans l'impossibilité de l'ancrage, par l'évocation de lieux sans frontière matérialisable (*loin, quelque part*) et par la rupture, à travers les enfants, avec le Maroc (*i vont pas grandir au Maroc*). C'est en effet, par la place attribuée aux enfants qu'Ali se cherche une appartenance géographique et symbolique.

Ali : et: quelque part euh/ / c'est je mon contact avec les: gens ne pose aucun problème je suis t très bien intégré j plein de copains français j'ai plein de copains marocains je suis **très très bien intégré** donc je vois pas pourquoi on a parce que ça c'est un: c'est aussi / quelque part c'est aussi / euh: je pense que c'est mauvais / parce que **moi personnellement je me sens pas du tout français** / mais au quelque part on tu es obligé de prendre ça parce que la vie facile ceci cela et alors euh: / **par contre** mes enfants sont nés **ici** : sont français y a pas de problème y a pas de: question là-dessus

Cette quête d'identité est récurrente chez Ali. Même si l'assertion d'Ali *très bien intégré* peut renvoyer à un aspect objectif de la construction identitaire (travail en France, mariage mixte, "copains français", etc) et donc n'entrerait pas en contradiction avec le sentiment subjectif de ne pas *se sentir français*, il semble pourtant que les deux affirmations rendent compte de la quête d'Ali. Dans une forme de dialogisme, il y a un besoin de répondre au stéréotype<sup>3</sup> de l'immigré non intégré forme en B-, affirmée par A où A représente la communauté dominante. Ali emploie alors une forme en B+ passant par une valorisation de soi (*très très bien*). Plus encore peut-être cette prise de position renvoie à un dialogisme intérieur ("Puisqu'on me le dit, je ressens que je ne suis pas bien intégré"), qui amène Ali à se convaincre de la légitimité de sa place (*je suis très très bien intégré*). Ainsi, la valorisation de soi par l'intégration devrait l'amener à produire un A+ avec auto-identification au groupe dominant (*je me sens français*) mais par "loyauté" à son appartenance d'origine, il nie l'assertion et se positionne volontairement en A- en niant la notion *être français*... tout en se la réappropriant avec insistance par les enfants (*mes enfants sont nés ici : sont français y a pas de problème y a pas de question là-dessus*).

## 2. 2. Tracé des frontières sociales du groupe

La difficulté d'ancrage semble induire par ailleurs chez tous les locuteurs une redéfinition de soi, affirmée avec force d'un point de vue social, ce qui permet de favoriser une forme d'"intégration" mais également de dépasser les appartenances ethniques. Il s'agit alors de dépasser le stéréotype d'immigré en échec social et de revaloriser ainsi son origine dans une forme de *revanche* niée pour en réalité mieux la signifier comme chez Yassin.

---

<sup>3</sup> Pour la production des sociotypes et contresociotypes (A+ et A- correspondent aux sociotypes de valorisation et de dévalorisation du groupe dominant, B+ et B- du groupe dominé), voir Brès J. (notamment 1994).

Yassin : qu'un Tunisien réussisse aussi bien que ça: ça les (les notables de Pézenas) énerve quelque part  
[...] c'est pourquoi pas parler on peut pas parler d'une réussite quoi / parce qu'on fait comme tout le m'on est euh toute notre famille a: a réussi ou ou ou dans la santé ou dans les affaires donc euh **on peut pas parler de réussite ou de revanche** ou y a pas de connotation si tu veux de notre part

Ali : j'ai fait ne école d'ingénieur j'ai travaillé dans **une grande société / d'informatique** en France donc c'est quand même euh: . y a beaucoup de / je te dis c'est pour ça **je me trouve pas** avec euh: / dans une zone que: / **avec des immigrés** un peu euh::

Fatima de son côté a résolu la question de l'inclusion et du positionnement par rapport à *l'autre* ; sa construction identitaire se fait alors par un engagement politique et par une organisation de la *polis* et donc du social.

Fatima : je pense qu'il y a des choses à renforcer / et notamment euh:: / par rapport à l'histoire si tu veux pour que les enfants puissent un jour se poser de:: qu'i puissent savoir de qui / qui se la posent déjà au présent et puis qui sachent un jour de::qui puissent savoir de d'où ils viennent qui ils sont euh: pourquoi ils ont **cette double histoire** etc / ça ça me paraît euh / donc ça peut être à la fois bon:: je pense que c'est tout à fait euh: / un peu dans l'ordre du psy et tout mais que c'est aussi dans quelque chose d'un peu d'un combat politique quoi /

### 3. Appartenance, choix du prénom et négociation entre les conjoints

Le choix du prénom des enfants rend compte du positionnement identitaire de l'énonciateur central mais se co-construit et se négocie aussi dans l'interaction avec le conjoint. Dans la conversation, le rapport des forces symboliques se renégocie en permanence dans l'implicite.

#### 3.1. Dans la conscience de l'appartenance.

Chez quelques rares locuteurs, comme Fatima, la conscience de l'appartenance et la revendication de l'origine se marquent dans les choix des prénoms. Ils sont à la fois identifiés comme *arabes*, Leïla et Yasmine et représentent l'ancrage identitaire en lien avec une origine réaffirmée, peut-être aussi parce que le nom de famille des enfants, celui du père, est français. Les prénoms choisis rappellent une filiation ancestrale. Entre les conjoints l'argumentation est coopération : respect des tours de parole, approbations, etc : le balancement entre les pronoms, *je* et *on* inclusif, témoigne d'un choix motivé et en accord.

Fatima : elles ont deux prénoms arabes hein j'avais souhaité qu'elles aient deux prénoms un peu:: **ancestraux** (rires) à faire autant faire jusqu'au fond (rires) un peu **universels** aussi parce que c'était ça qui me: je trouvais sympa et euh:/ et des prénoms un peu plus: plus cool si tu veux: plus plus d'époque / mais c'est vrai que c'est pour ça que je que Leïla on l'a appelée Leïla puis c'est un **vieux prénom** Egyptien c'est ça remonte: / et c'est Miriem pour Yasmine donc qui est aussi un **vieux prénom** arabe // on l'a fait un peu enfin moi je l'avais fait un peu en fonction de ça on avait vraiment réfléchi on était toujours sur des prénoms genre:: bon c'était quoi / Lilia mais toujours des mêmes types de prénoms quoi ou Sarah / ou des **vieux prénoms**

De façon logique, une transmission se fait mais dans une liberté accordée aux enfants, dans une projection vers l'avenir, façon de réaffirmer l'origine pour mieux s'en libérer.

Fatima : je pense que c'est très important sur le passé sur l'histoire passée mais je pense que c'est très important pour le futur / à mon avis ça peut créer des // filiations et de la symbolique qu'on maîtrise pas toujours si tu veux / donc euh: / je me dis que peut-être que les enfants de mes filles pour aller dans le futur / sont chais chais pas je pense qu'il peut y avoir des passerelles si tu veux réelles quoi hein

### 3.2. Négociation autour du prénom et redéfinition identitaire à travers les enfants

Par le choix du prénom l'identité peut se rejouer. Ali par exemple réinvestit l'origine à travers les enfants. Mais pour d'autres et notamment pour le conjoint français, souvent le choix des prénoms des enfants veut évoquer l'origine sans laisser de traces apparentes, façon de ne pas accepter l'identité culturelle de l'autre.

Dans l'exemple suivant, Ali exprime clairement la nécessité absolue de se retrouver à travers ses enfants, nécessité marquée par le *il faut que* puis par le connecteur logique *donc*. Il réclame sa part de transmission (évoquée dans le *aussi*) dans le choix du prénom comme l'a fait sa femme (*que je me retrouve aussi quelque part*).

Pour aller plus loin, Ali réactive le prénom par la traduction de Flora en *Ouarda*. Françoise le réfute catégoriquement par un *non*, et actualise le deuxième prénom *Anissa*. Ali concède alors que sa fille pourra réinvestir une identité objective dans les frontières culturelles identifiées et géographiques du Maroc. Françoise rejette cet argument en mettant en avant un autre critère objectif, la loi, *au niveau de l'Etat civil y a pas de:: Ouarda, comme ça y a et sur les papiers y a pas de:: Ouarda*. Elle a d'ailleurs de la difficulté à énoncer le prénom - signalé par les allongements marqués - car le dire c'est déjà le donner à exister.

Finalement, Françoise est dans une stratégie de négociation de l'identité de son enfant mais de son mari aussi. Elle va jusqu'à signaler la non-existence de *Ouarda*, d'abord par une construction syntaxique de mise en relief du *jamais* dans *jamais on: l'appelle comme ça*, puis par un *on* sans doute renvoyant à eux-mêmes les parents mais peut-être plus encore à la communauté marocaine. Façon donc de mieux montrer la non pertinence de l'argumentation d'Ali. *Ouarda* n'a aucune réalité.

Nathalie : et alors vous vous souvenez comment ça s'est passé quand vous avez euh choisi le prénom de: déjà de: / de votre premier enfant

Françoise : premier

N : déjà y avait ce livre alors euh:

Ali : non y a pas ce

N : les mille et un noms arabes de Chaillé

F : ouais non mais là-dedans

A : non non mais y a d'abord y avait cette discussion là

N : oui oui oui / bien sûr / oui oui oui

A : par rapport euh / je lui dis que: il faut que je me retrouve aussi quelque part

N : oui oui / oui oui

A : donc euh: on a part F Flora eh ben Flora il a les deux prénoms Flora et: euh: quelque part Ouarda / X

F : non Anissa

A : Anissa oui Anissa mais Ouarda ça veut dire euh / au Maroc ils l'appellent Ouarda  
 F : oui mais au niveau de l'Etat-Civil y a pas de:: Ouarda y a euh:  
 A : Ouarda c'est la traduction de Flora  
 F : ouais d'accord  
 A : en arabe  
 F : d'accord / mais jamais on: l'appelle comme ça y a et sur les papiers y a pas de: Ouarda  
 A : XX  
 N : donc elle s'appelle Flora  
 F : Flora Anissa  
 A : Flora  
 N : Flora Anissa  
 A : XX  
 N : et vous l'appellez: euh: Flora la plupart du temps ou les deux  
 A : voilà Flora  
 F : Flora

Cette revendication d'une place de la part du conjoint apparaît dans presque tous les entretiens. Dans l'exemple suivant Sylvie et Yassin parle du choix du prénom pour leur premier enfant, *Elias*.

Sylvie oui ben oui moi ça me gênait pas on n'avait pas franchement de coup de foudre pour un prénom français donc je pense que c'est là-dessus que ça a joué quoi /  
 Claudine mm mm  
 S j'avais pas de prénom  
 Yassin t'avais envie de faire plaisir aussi  
 S oui et puis bon moi / moi j'ai trouvé ça sympa d'avoir un prénom original et: bon c'est quand même moi qui l'ai choisi ce prénom-là  
 Y pour la pour la pour la troisième  
 S on m'aurait imposé un prénom arabe  
 Y on a failli aussi t'avais trouvé un prénom  
 S Julia ouais mais Selma mais:  
 Y ouais  
 S c'est moi qui l'avait choisi aussi  
 Y oui mais moi ça me plaisait bien Selma  
 S ouais mais: là c'est mes parents qui ont dit (rire)  
 C ah c'est tes parents  
 S ah non y en a (marre)  
 C ah oui  
 S oui mon papa il a dit (rire) (ouais: faut pas exagérer) ouais sans racisme mais bon j'ai bien vu que ça lui aurait pas fait plaisir que: sa petite fille s'appelle Selma Garbit (rire) il me disait oui mais Elias ça suffit (maintenant)

Sylvie a choisi le prénom de son fils, *Elias* prénom en réalité négocié (*enfin X entre guillemets puisque c'est moi qu'a qui a choisi parmi les prénoms arabes*) puisque Yassin souhaitait un prénom arabe. Finalement Sylvie a *fait plaisir* à sa belle famille sans pour autant avoir tout concédé ; c'est elle qui choisit le prénom, qui trouve *sympa d'avoir un prénom original* mais non connoté. Phénomène que l'on retrouve ailleurs. Il s'agit pour le conjoint de trouver un prénom évocateur mais non marqué. Un prénom qui finalement joue la carte de la modernité, d'une identité "internationale" valorisée. Françoise dit d'ailleurs à propos du prénom *Flora*, *c'est international moi je dirai / c'est c'est un prénom qui m'était venu tu te souviens Al un matin on avait écouté les infos y*

avait une certaine Flora Stewart une: / une journaliste qui parlait j'sais pas sur France Inter un matin.

Ensuite, comme le montre une série d'interactions, Sylvie revendique le choix du prénom du deuxième enfant, *Victoria*, la Victoire, sans doute par opposition identitaire face à son mari. *Victoria* la ramène à une origine italienne par ailleurs non évoquée dans l'entrevue, ce qui exprime davantage l'opposition au conjoint que la transmission de la filiation. Le choix des prénoms rend compte de cette lutte pour signifier sa place d'autorité face au conjoint, marquée dans le balancement des pronoms personnels, *enfin X entre guillemets puisque c'est moi qu'a qui a choisi parmi les prénoms arabes il m'a dit euh le prochain ce sera pour toi tu choisiras ce que tu voudras et moi c'est Victoria parce que du côté italien.*

Yassin           à part pour Victoria où c'était // figé:  
Sylvie           oui ça a été plus facile Victoria  
Y                parce que Victoria c'était le choix de Sylvie // plus'  
S                comme y a eu Elias vu que c'était Yassin qui l'avait choisi  
Claudine       ah oui  
S                enfin X entre guillemets puisque c'est moi qu'a qui a choisi parmi les  
                  prénoms arabes il m'a dit euh le prochain ce sera pour toi tu choisiras ce que  
                  tu voudras et moi c'est Victoria parce que du côté italien  
C                ah  
S                on a fait le côté tunisien après le côté italien et Victoria c'est le nom de mon  
                  arrière-grand mère le deuxième nom de ma mère et donc c'est Victoria mais  
                  côté italien ça a une valeur italienne pour moi pas européenne Victoria

### Conclusion

Comme dans les études menées sur le porteur du prénom (VARRO G., 1994), le donateur s'approprie la signification de son prénom en y investissant sa subjectivité et son ancrage filial. *C'est ce qui est dans son imaginaire qui semble le plus pertinent dans les discours recueillis* (VARRO G., 1994 : 32). Parallèlement, on a pu remarquer que l'investissement identitaire par les locuteurs dans la pratique réelle de la langue d'origine est assez faible.

D'un autre côté, si l'acte de nommer redéfinit les donateurs dans leur quête identitaire, s'il cristallise la place dans la filiation, il définit aussi la place de chacun dans le couple et l'attention portée à l'identité de l'autre. Le choix du prénom et l'implication du conjoint dans le discours rendent compte d'une redéfinition identitaire récurrente du porteur d'altérité. Ce qui est donc en jeu c'est le *soi*, à travers le prénom des enfants plutôt que les enfants eux-mêmes.

### Conventions de transcription

- Les pauses, selon leur durée, sont marquées par /, ou //, ou encore ///.
- Un mot incompréhensible se note par (?), un passage plus long par (???), une incertitude de transcription par (de ?).
- L'allongement est noté par :
- (*rires*) est un commentaire d'un comportement non verbal.
- L'hésitation entre deux formes, bien souvent morphologiques, est citée entre parenthèses (j'ai été / j'étais) (i regarde(nt) (ces / ses). Cette hésitation peut se manifester aussi entre la forme pleine et sa non manifestation (ça a été / ça ø été)

- Les paroles simultanées sont soulignées
- Les liaisons non conformes à la norme sont marquées avec trait d'union, *j'suis-t-allé*. Le *n'* de liaison ou de négation est marqué entre parenthèses, *on (n') y était pas* .

### **Références bibliographiques**

BRES J. (1994), *Récit oral et production d'identité sociale*, Praxiling, Langue et Praxis, Université Montpellier III.

STREIFF-FENART, J. (1994), “ Problèmes de terminologie et ambiguïté de la notion ”, in LABAT C. et VERMES G. *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*, L'Harmattan.

TABOURET-KELLER A. (2000, à paraître), “ Régimes de la subjectivité et modalités de la subjectivation ”, in *Entre les langues*, Revue du Lacis numéro 1, Presses de l'Université de Montpellier.

VARRO G. (1992), ), “ Discours sur les prénoms et les sentiments identitaires ”, *Tradisis* numéro 0, Université Louis Pasteur Strasbourg, pp.27-51.

VARRO G. (1994), “ Analyse de contenu et analyse de discours à pronom du prénom ”, *Sociétés contemporaines* numéro 18/19, pp.121-144.